



SYNDICAT DES
ARCHITECTES
Bouches-du-Rhône

Version 1 - 10/02/2013

Communiqué de presse du syndicat des architectes des Bouches du Rhône

Marseille, le 11 février 2014

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le SA13 se mobilise contre les offres anormalement basses

Le Syndicat des Architectes des Bouches du Rhône défend et représente la profession à l'échelle départementale.

Cette semaine, le Syndicat des Architectes des Bouches du Rhône écrit au Préfet de Région pour l'alerter sur les méfaits engendrés par les modalités de mise en concurrence dans les Mapa (marchés à procédure adaptée).

Le SA13 est à l'initiative d'une action nationale incitant les syndicats d'architectes territoriaux affiliés à l'Unsfa (Union nationale des syndicats français d'Architectes) à envoyer aux Préfets de leurs départements et régions, un courrier pour les alerter sur les dangers d'un pressurage persistant de la maîtrise d'œuvre.

Le choix par la puissance publique d'offres de prix de plus en plus basses met en danger la qualité des services de conception et de conduite des projets de construction.

Les architectes se mobilisent aujourd'hui, **car l'architecture est en péril** ! Les collectivités doivent se préoccuper de la gestion de l'argent public en garantissant le meilleur choix des prestations intellectuelles dont le prix doit permettre de satisfaire la qualité de la conception et du suivi des constructions. En effet, les travaux engagent des budgets très importants pour de nombreuses années et exigent de facto, la meilleure définition et le meilleur contrôle.

A l'évidence, une Maîtrise d'Œuvre sous-rémunérée et des entreprises choisies uniquement sur le prix le plus bas génèrent, in fine, des risques importants pour la qualité de l'ouvrage. Rappelons que le coût de la Maîtrise d'Œuvre n'impacte qu'à hauteur de 2% le coût global du cycle de vie d'une construction. Alors qu'elle crée une valeur ajoutée importante sur le long terme pour l'ouvrage réalisé, sa durabilité, la satisfaction des usagers et l'impact environnemental du projet.

Maîtriser, aux côtés du propriétaire de l'ouvrage, sa réalisation sous la conduite de professionnels indépendants des puissances économiques est, de facto, la gestion la plus vertueuse de l'argent public. A contrario, une maîtrise d'œuvre sans moyens est à l'origine de désordres techniques et sociétaux qui peuvent coûter très cher à la collectivité.

Notre action s'adresse aux représentants de l'Etat, à qui il incombe de garantir le bon usage du Code des Marchés Publics et de l'ensemble des textes réglementaires, pour les marchés passés par les collectivités locales et les donneurs d'ordre publics.

Le SA13 veut lui donner l'écho le plus percutant possible auprès des pouvoirs publics, par cette action collective, qui amplifiera l'expression de son exaspération.

L'UNSFA a demandé à chaque syndicat de donner pleine force à l'action lancée par le SA 13, en envoyant le même jour, un même courrier adressé à chaque préfet par chaque syndicat.

Elle est prévue sur l'ensemble du territoire, à l'adresse de tous les préfets, le mardi 11 février.

Parallèlement ou par la suite, un courrier du même type sera adressé à tous les grands donneurs d'ordre, présidents des collectivités locales et territoriales et bailleurs sociaux.

Alerter nos gouvernants est un devoir d'utilité publique qui dépasse la défense d'intérêts catégoriels.

Mieux bâtir pour longtemps est un service que les architectes veulent apporter à toute la collectivité.

SYNDICAT DES
ARCHITECTES
Bouches-du-Rhône

130 av. du Prado 13008 Marseille
T 0491 53 35 86 - sa13@wanadoo.fr
SIREN 782 913 248 - APE 9412 Z
www.sa13.fr